



Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des CMA,
Nous ouvrons aujourd'hui les dernières négociations salariales nationales de votre mandat.
Nous voulons les ouvrir avec une conviction simple : **nos établissements peuvent sortir de cette négociation par le haut.**

Les CMA produisent de la richesse. Elles accompagnent les entreprises artisanales, forment leurs apprentis, créent de l'activité, sécurisent les parcours professionnels et font vivre un service de proximité indispensable dans les territoires.

Et cette activité, ce sont les agents qui la produisent.

Depuis des années, ils ont servi les ressortissants du mieux qu'ils le pouvaient. Ils ont absorbé les réformes, les restructurations, la régionalisation, les changements d'organisation et les transformations de leurs métiers. Ils ont continué à faire leur travail malgré des conditions souvent difficiles et un management qui, trop souvent, n'a pas été à la hauteur.

Les audits et les baromètres sociaux réalisés dans le réseau le montrent.

Mais les agents ont tenu.

Ils ont tenu parce qu'ils savent pourquoi ils travaillent : pour les artisans, pour leurs apprentis, pour leurs collègues, pour leur établissement et pour leur mission de service public.

Et ils ont permis au réseau de tenir.

Les CMA ont traversé des années de contraintes financières sans disparaître. Elles ont développé leur activité. Elles ont trouvé de nouvelles ressources.

En 2024, les CMA ont accompagné près de 96 000 porteurs de projets à la création ou à la reprise, soit 191 % de l'objectif fixé par l'État. La même année, les facturations aux OPCO représentaient déjà 536,49 millions d'euros. Aujourd'hui, nos formations ont été considérablement revalorisées.

Autrement dit : **l'activité est là, et les perspectives de recettes supplémentaires existent.**

Alors nous vous posons une question très simple.

Qu'allez-vous faire de cette richesse ?

Vous êtes des chefs d'entreprise. Vous savez qu'une entreprise qui se contente de conserver ses marges sans investir finit par fragiliser son propre outil de production.

Or le premier outil de production des CMA, ce sont leurs agents.

Un agent qui s'appauvrit, qui perd le sens de son travail, qui ne peut plus se loger correctement, se déplacer pour venir travailler ou vivre dignement de son salaire, ce n'est pas une économie.

C'est une entreprise qui se fragilise.

Alors, allez-vous encore une fois choisir la « prudence » ?

Car soyons clairs : **garder systématiquement les marges disponibles dans les comptes des CMA ne sert plus qu'à assurer des marges pour le budget de l'état.**

Depuis plus de dix ans, en dépit de notre action pour permettre aux artisans de continuer à produire des richesses et de l'emploi, l'État réduit progressivement nos ressources fiscales, les passant de 280 millions d'euros en 2013 à 150,4 millions en 2026.

Les CMA ont fait des efforts. Elles ont réorganisé, mutualisé, rationalisé. Elles ont présenté des





comptes équilibrés ou bénéficiaires. Et pendant ce temps, l'État a continué à réduire leur autonomie financière.

Alors posons-nous la question : **à quoi sert de constituer toujours davantage de marges si ces marges deviennent demain l'argument pour demander une nouvelle ponction ?**

Et pendant que l'on demande aux CMA et à leurs agents de faire toujours plus avec toujours moins, la fortune des milliardaires français a doublé depuis 2017, soit plus de 220 milliards d'euros supplémentaires concentrés entre les mains de 32 personnes.

Voilà à quoi ont contribué les taxes de nos ressortissants.

On demande aux agents des CMA, qui ont perdu près de 16 % de pouvoir d'achat réel sur la valeur de leur point depuis 2011, de continuer à se serrer la ceinture.

Mais les ressources qu'ils contribuent à produire pourraient, demain, servir à réduire encore la contribution demandée à d'autres acteurs de l'économie.

Nous refusons cette logique.

Nous vous demandons de faire un autre choix.

Le choix d'investir dans celles et ceux qui produisent l'activité.

Le choix de permettre aux agents de conserver leur dignité et leur pouvoir d'achat.

Le choix de maintenir l'efficacité de vos établissements.

Le choix de soutenir un réseau qui produit de la richesse au lieu de laisser croire qu'il faudrait constamment réduire son coût.

Nos collègues sont désormais à l'os.

Et pourtant, certains voudraient encore leur demander davantage.

On voudrait leur retirer des possibilités de repos.

On voudrait remettre en cause la jouissance d'un minimum de jours fériés.

On voudrait pénaliser les agents qui s'engagent comme sapeurs-pompiers volontaires lorsqu'ils répondent à l'appel de la collectivité.

Quel message envoyez-vous alors à celles et ceux qui font vivre le réseau ?

Est-ce cela, la reconnaissance que vous voulez leur témoigner à la fin de ce mandat ?

Nous pensons qu'il est encore temps de choisir une autre voie.

Vous êtes les présidents des CMA. Vous pouvez décider de laisser derrière vous autre chose qu'une succession de plans d'économies et de restructurations.

Vous pouvez décider que les agents ne seront pas la variable d'ajustement permanente du réseau.

Vous pouvez décider que leur travail doit payer.

Le SNCA-CGT porte une revendication claire : **6 euros pour le point et 30 points supplémentaires pour toutes et tous.**

Il n'y aura jamais de meilleur moment pour commencer à inverser la tendance que lorsque les CMA disposent de nouvelles capacités d'activité et que leurs agents sont arrivés au bout de leurs efforts.

Vous avez maintenant un choix à faire.

Continuer de montrer au gouvernement qu'il est décidément plus facile de spolier les artisans





que les barons du Medef...

Ou investir dans les agents qui continueront à faire vivre les CMA et à aider les artisans demain.

Nous vous demandons de choisir la deuxième voie.

Et nous vous demandons de le faire avec la même détermination que celle dont les agents ont fait preuve pendant toutes ces années.

Ils ont tenu pour les CMA.

À vous maintenant de tenir pour eux.

